

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Conseil général de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Préavis n° 16/12 : Demande de crédit pour achat d'une benne compacteuse et réaménagement de la déchetterie

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Ce présent préavis annule et remplace le no 14/12 retiré par la Municipalité lors de la séance du Conseil général du 31 octobre 2012.

1. But

Ce préavis a pour but de soumettre à votre adoption une demande de crédit pour l'achat d'une benne compacteuse et le réaménagement de la déchetterie.

2. Exposé des motifs

Conformément au Règlement sur la gestion des déchets et après étude de plusieurs variantes la Municipalité a porté son choix sur un compacteur à déchets avec pesage.

Cet appareil apporte les avantages suivants :

- Enregistrement des quantités d'ordures ménagères au nom de l'utilisateur
- Baisse des coûts de transports grâce au pressage des ordures permettant de diminuer le volume de 5 fois
- Statistiques et exploitations journalières transmises à la commune par internet, informations sur le remplissage ou sur les problèmes de fonctionnement par SMS ou e-mail
- Système de pesée répondant aux normes CE +/- 0,1kg
- Simplicité d'utilisation
- Pas de problème d'odeurs et aspect extérieur propre

Cette solution permet une gestion optimale des déchets incinérables en garantissant aux habitants une flexibilité totale (7/7 jours et 24/24 heures) avec un point de ramassage centralisé.

Le réaménagement de la déchetterie comporte les travaux suivants :

- déplacement de la clôture
- installation d'une borne électrique pour la benne
- > terrassement pour l'agrandissement de la déchetterie
- aménagement d'une place pour le compost

3. Coût

TOTAL	Fr.	120'000
Divers et imprévus	<u>Fr.</u>	8'000
Mise en place rabotage (goudron)	Fr.	4'000
Terrassement + fouille	Fr.	15'000
Installation électrique	Fr.	8'000
Clôture	Fr.	15'000
Fourniture et mise en place d'une benne compacteuse avec équipement complet (tva comprise)	Fr.	70'000

4. Financement

Cette dépense sera financée par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du moment.

Le 70% minimum du coût annuel sera financé par les taxes communales sur les ordures et le solde par la trésorerie courante.

5. Coût financier annuel

Estimation des intérêts de la dette : Fr. 120'000 à 2.5 %	Fr.	3'000
Amortissement de la dette sur 10 ans	Fr.	12'000

6. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil général à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances

Vu le préavis n° 16/12 : demande de crédit pour achat d'une benne

compacteuse et réaménagement de la déchetterie ;

Entendu les rapports des commissions désignées pour l'étude de ce projet ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. La Municipalité est autorisée à acquérir une benne compacteuse et à réaménager la déchetterie

- 2. Un crédit de Fr. 120'000.- lui est accordé à cet effet
- 3. La Municipalité est autorisée à emprunter le montant de Fr. 120'000.- aux meilleures conditions du moment
- 4. La dépense nette sera imputée sur le compte « investissement déchetterie » N° 451.503.00 et reportée sur le compte du bilan « déchetterie » N° 1410.04
- 5. La Municipalité est autorisée à amortir ce montant sur 10 ans.

DECHARGE

Les commissions de leurs mandats.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 novembre 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique

C. Tallichet Blanc

La secrétaire

F. Turin